

CAP opérateur en appareillage orthopédique-spécialité podorthoèse

RNCP : 37487 / Certifinfo : / / ROME : J1411

Le/la titulaire du CAP Opérateur en appareillage orthopédique spécialité podorthoèse est un(e) professionnel(le) formé(e) à la réalisation de chaussures orthopédiques et de tout appareillage du pied (orthoèses planaires, coques talonnières...). Il/elle sait identifier et préparer les matières premières (cuir, résines...) comme réaliser des ébauches et des gabarits afin de participer à la fabrication du prototype. Ensuite, il/elle prend en charge le montage, le semelage, l'assemblage et les finitions. Il/elle effectue toutes ces opérations à la main ou sur machines. Cette formation est idéale pour s'insérer rapidement sur le marché du travail ou obtenir un premier niveau de qualification en appareillage orthopédique. Elle convient parfaitement aux personnes possédant des aptitudes manuelles comme l'habileté, la précision, la minutie ainsi que des qualités d'organisation et de rigueur.

Les points clés



Rythme :

Formation à temps plein

Durée :

650h en centre, 567h en stage

Dates de formation :

Du 02/09/2024 au 26/06/2025

Finançable par :

Financement personnel

Public visé :

Tout public

Tarif :

12,50€/h

La formation



Objectif

L'objectif de ce CAP est de former des professionnel(le)s capables de réaliser le moulage, la découpe, le montage, l'assemblage, la finition, le semelage et le talonnage à partir d'un dossier technique élaboré par le technicien supérieur podologue :

- Choisir une méthode de fabrication adaptée aux exigences de la pathologie du patient, ainsi qu'aux exigences de coût et d'esthétisme et définir les différentes étapes de fabrication,
- Régler les machines, exécuter les différentes opérations de fabrication, réaliser la maintenance du poste de travail et assurer la mise en œuvre des dispositifs de protection concernant les personnes et les matériels,
- Contrôler la qualité du produit fabriqué.

Contenu

La formation du CAP opérateur en appareillage orthopédique-spécialité podologie comporte des cours d'enseignement général, d'enseignement médical et d'enseignements techniques et pratiques appliqués à la profession. Ils permettent d'acquérir :

- Des savoirs techniques sur les matériaux (cuir, métal, bois, caoutchouc, liège, matières synthétiques).
- Des connaissances médicales en anatomie du corps humain (les os et les muscles, leurs fonctions dans les mouvements du corps humain).
- Des connaissances en matière de pathologie : déformations, malformations.
- Des connaissances en matière d'organisation du travail, de gestion et de sécurité.
- Des savoir-faire pour s'informer, communiquer.
- Des compétences pour réaliser, mettre en œuvre et assurer la maintenance des équipements.

Stage : la formation comprend une période en entreprise d'au moins 12 semaines obligatoires.

Débouchés

Cette formation permet de s'insérer dans la vie active en tant qu'opérateur en appareillage orthopédique spécialisé dans les podo-orthèses, mais il est également possible de poursuivre en Bac Pro appareillage orthopédique.

Moyens pédagogiques

- Documents pédagogiques,
- Etudes de cas,
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques et ateliers spécialisés du lycée.

Prérequis :

Maîtriser les compétences seuils en français et en mathématiques et les savoirs de base professionnels.

) **Modalités
d'admission**
:

Entretien

) **Nombre de
places :**

2

Reconnaissance des acquis

CAP opérateur en appareillage orthopédique-spécialité podo-orthèse,
Attestation de suivi de présence

S'inscrire

”



Contact :

Pôle Santé
formations-sante@gpi2d.greta.fr

Lieu de formation :

Eliane Mathieu

referent-handicap@gpi2d.greta.fr